

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1296 rapportant une mesure d'expulsion .

n° 1296

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 octobre 1953

Numéro JO
n° 14 du 01/12/1953

Date du numéro
1 décembre 1953

VISAS

Vull'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vule décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis ; promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Vull'arrêté n° 458 du 9 mai 1952 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis

Sur proposition du Chef de la Sûreté générale p. i.,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'arrete n° 458 du 9 mai 1951, susvisé, est rapporté en ce qui concerne : Youssouf Mohamed, Somali Habar Awal Rer Ahmed, né à Diré-Daoua vers 1935, de Mohamed Ori et de Kadidja Isman. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL. ;